



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3005 - JEUDI 31 AOÛT 2017

CONJONCTURE NATIONALE

Inquiétude sur le renouvellement des stocks des produits pétroliers

Sep Congo SA (Services des entreprises pétrolières) a démenti les rumeurs faisant état d'un risque de rupture de la fourniture du carburant. Il s'agit d'une « fausse nouvelle » qui a circulé avec insistance dans les réseaux sociaux, contribuant ainsi à créer un climat de malaise parmi les usagers de la route. Dans un contexte socio-économique déjà difficile, une énième pression exercée sur le litre à la pompe fait craindre le pire tant sur la grille tarifaire du transport en commun que sur la situation globale des prix intérieurs.

D'après Sep Congo, « le pays dispose, via les fournisseurs qui entreposent les produits pétroliers dans ses installations, d'un stock de carburant suffisant pour approvisionner régulièrement l'ensemble du territoire national ».

Page 3



Un pompiste en activité dans une station-service



Une vue des participants aux assises du Cepas

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

L'élite intellectuelle congolaise au chevet de la République

Déclaration de Kinshasa. Tel est l'intitulé du document ayant sanctionné le forum qui a réuni pendant deux jours d'affilée, soit du 28 au 29 août à Kinshasa, les professeurs d'université. Ces derniers se sont servis de ce cadre de réflexion pour échanger sur le thème « Nation congolaise en péril : responsabilité sociale des universitaires ». La grande recommandation faite à l'endroit des instances politiques concerne « la restauration de l'ordre constitutionnel par l'organisation des élections le 31 décembre 2017 au plus tard » conformément à l'Accord de Saint-Sylvestre tel qu'endossé par la communauté internationale.

Page 2

GRÈVE SÈCHE DANS LES HÔPITAUX PUBLICS

Des malades abandonnés à leur triste sort

Les médecins qui réclament notamment l'indexation de leurs salaires au « taux budgétaire » et la régularisation de la situation de nouvelles recrues ne voient toujours rien venir du côté du gouvernement. Une attitude qui ne fait qu'exacerber leur grogne. Un peu partout dans les structures médicales de Kinshasa, la situation est quasi la même. Des médecins sont introuvables dans leurs cabinets. Pire, même les urgences sont fermées.

La situation est loin d'être isolée et touche aussi des hôpitaux publics de l'arrière-pays à l'instar de l'Équateur où des malades sont carrément renvoyés.



Hôpital Général de Kinshasa

Tout le personnel soignant et les employés de l'administration se sont retirés des hôpitaux généraux et centres de santé de Mbandaka.

Page 4

ENJEUX SÉCURITAIRES

L'ONU condamne l'intrusion des militaires dans ses installations

Les Nations unies ont condamné « fermement » mardi l'intrusion la veille des militaires de l'armée congolaise dans leurs installations à Kananga, dans le centre du pays alors qu'ils tentaient d'y arrêter un journaliste.

« Nous demandons également au gouvernement congolais de s'assurer que les responsables de cet incident répondent de leurs actes et de prendre les mesures nécessaires pour que cela ne se reproduise plus », a déclaré le chef de mission des Nations unies en RDC, Maman Sidikou, dans un communiqué.

Page 3

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

L'élite intellectuelle congolaise joue sa partition

Consciente de son rôle social, cette élite est déterminée à écrire une nouvelle page de l'histoire de la RDC.



Une vue des participants aux assises de Cepas

Déclaration de Kinshasa. Tel est l'intitulé du document ayant sanctionné le forum qui a réuni pendant deux jours d'affilée, soit du 28 au 29 août à Kinshasa, les professeurs d'université. Ces derniers se sont servis de ce cadre de réflexion pour échanger sur le thème « Nation congolaise en péril : responsabilité sociale des universitaires ». L'occasion était belle pour l'élite intellectuelle du pays de faire une réelle introspection afin de dégager la responsabilité des universitaires dans la débâcle socioéconomique que connaît actuellement la RDC et envisager les voies et moyens pour y remédier. L'initiative de l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique était salutaire à plus d'un titre car elle a permis aux professeurs d'université de se remettre en cause par rapport à leur rôle social qu'ils n'ont pas pu assumer correctement ces dernières années. Prenant conscience de cela, ils ont pris l'engagement de mettre dorénavant leur intelligence au service du développement de leur pays avec, à la clé, la revalorisation de l'université qui est leur premier cadre de travail.

C'est une nouvelle page de l'histoire du pays que les participants à ce forum sont en passe d'écrire. Plusieurs résolutions ont été prises lors de ces assises qui ont connu la participation, entre autres, des professeurs Jacques Djoli, Denis Mukwege, Freddy Matungulu, ainsi que de quelques membres du Rassemblement et du Front pour le respect de la constitution. La

grande recommandation faite à l'endroit des instances politiques concerne « la restauration de l'ordre constitutionnel par l'organisation des élections le 31 décembre 2017 au plus tard » conformément à l'Accord du 31 décembre 2016 tel qu'endossé par la Communauté internationale à travers le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union africaine, la Sadc, l'Union européenne et plusieurs autres organisations régionales. Dans la foulée, les participants ont demandé au peuple congolais de se mettre debout « pour revendiquer la restauration de l'ordre constitutionnel » de sorte à « bâtir, dans la justice et la paix, un pays plus beau qu'avant où la dignité est assurée à chaque Congolaise et à chaque Congolais et pas seulement à un petit groupe d'individus au pouvoir ». Pour l'élite congolaise représentée au Cepas, le peuple veut les élections à tout prix. D'où sa requête pour un appui de la communauté internationale au peuple congolais dans la réalisation de son aspiration légitime à la tenue sans délai des élections libres, transparentes et démocratiques. Par ailleurs, les professeurs d'université en tant qu'une composante à part entière de la société civile ont pris acte du « Manifeste du Citoyen congolais » adopté le 18 août 2017 - qui prône une transition sans Kabila - tout en demandant à l'ensemble du Peuple congolais de se mobiliser en conséquence.

Alain Diasso

RDC

Neuf provinces du pays affectées par les déplacements

Le Kwilu et le Kwango sont des nouvelles provinces qui se sont ajoutées dans cette rubrique.

Dans son douzième rapport sur la situation humanitaire en RDC, le Bureau des Nations unies pour la coordination d'aide humanitaire (Ocha) a noté qu'environ 26 mille nouveaux déplacés internes ont été rapportés dans la province du Kwilu et une première vague de deux mille déplacés signalée dans la province du Kwango. Cette nouvelle situation porte, a relevé Ocha, à neuf le nombre de provinces affectées par les déplacements liés aux conflits dans la région du Kasai.

L'agence onusienne, qui a relevé que l'urgence humanitaire dans la région des Kasai continue de prendre de l'ampleur, a également noté, citant des sources humanitaires, que ces chiffres de déplacés au Kwilu et au Kwango pourraient être bien plus

élevés et continuer d'augmenter en raison de nouvelles arrivées.

Une situation humanitaire particulièrement préoccupante

Pour Ocha, citant les résultats d'une mission d'évaluation des besoins en éducation et en protection réalisée par l'Unicef au début du mois d'août, la situation humanitaire des déplacés dans ces deux provinces (Kwilu et Kwango) est particulièrement préoccupante. « Les besoins sont multiples, y compris en protection, éducation, santé, nutrition, eau, hygiène et assainissement », a souligné le bureau de l'ONU. À l'en croire, à Kikwit où la population hôte est déjà extrêmement pauvre, de nombreuses familles abritent spontanément 5 à 10 déplacés, voire plus. D'autres sont hébergés dans des structures locales.

Ocha a également noté que plusieurs cas ont été observés de

personnes malades, femmes enceintes et allaitantes, personnes avec des plaies non traitées, ou des traumatismes à la suite de graves violences. « Les conditions d'hébergement dans ces lieux d'accueil sont désastreuses, en raison d'un manque quasi total d'eau potable, de nourriture, d'infrastructures d'hygiène et de prise en charge médicale ou psycho-sociale. Dans cette situation, la surpopulation et la promiscuité entraînent des risques d'épidémies. Le risque de tension inter communautaires est également présent, notamment celui d'un rejet violent par une partie de la communauté hôte, qui pourrait, par exemple, craindre la présence de miliciens parmi les déplacés », a alerté Ocha.



Des déplacés Photo Ocha

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX SÉCURITAIRES

L'ONU condamne l'intrusion des militaires dans ses installations, Kinshasa conteste

Les Nations unies ont condamné «fermement» mardi l'intrusion la veille des militaires de l'armée congolaise dans ses installations à Kananga, dans le centre de la République démocratique du Congo, alors qu'ils tentaient d'y arrêter un journaliste.

«Nous demandons également au gouvernement congolais de s'assurer que les responsables de cet incident répondent de leurs actes et de prendre les mesures nécessaires pour que cela ne se reproduise plus», a déclaré le chef de mission des Nations unies en RDC (Monusco), Maman Sidikou, dans un communiqué. «Un groupe de soldats, sous les ordres du général Marcellin Assumani, commandant des opérations dans la région des Kasai, a forcé l'entrée de la base de la Monusco au prétexte de poursuivre un journaliste venu s'y réfugier», selon le texte.

«Les Nations unies sont préoccupées par ce très grave incident, d'autant plus que celui-ci s'est déroulé sous le commandement direct d'un officier supérieur», ajoute le texte, rappelant que les installations de sa mission sont «inviolables». «La

justice militaire poursuivait une personne présumée auteur d'une infraction de constitution de groupes armés qui a trouvé refuge dans les installations de la Monusco», a réagi auprès de l'AFP le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende. «C'est à l'intérieur qu'il a brandi une carte de journaliste. C'est faux de dire que les militaires ont forcé les portes de la Monusco», a-t-il déclaré, indiquant que les soldats congolais s'étaient «arrêtés à l'extérieur sans entrer». «Si un criminel trouve refuge dans les installations de la Monusco, ça devient préoccupant. La Monusco doit remettre cette personne à la justice pour qu'elle soit poursuivie», a insisté M. Mende.



Le chef de la Monusco en RDC, Maman Sidikou
Lundi, le journaliste Diyi Tshitenge, opposant au président Joseph Kabila, s'est réfugié dans les installations de la Monusco

alors qu'il était poursuivi par des militaires qui tentaient de l'arrêter, avait rapporté un correspondant de l'AFP. M. Diyi Tshitenge voulait présenter en public un manifeste signé le 18 août à Paris par une dizaine d'associations et mouvements demandant une «transition citoyenne». Arrivé sur les lieux, le général Assumani avait déclaré vouloir interdire la réunion pour des raisons de sécurité. «Vous voulez appeler la population à la révolte contre les institutions du pays», avait-il déclaré. La Monusco estime que «les tracasseries et menaces dont les journalistes sont de plus en plus souvent la cible témoignent d'une restriction de l'espace de la liberté d'expression qui ne va pas dans le sens de la décrispation attendue». La RDC traverse une crise politique aggravée par le maintien au pouvoir du président Kabila malgré la fin de son deuxième mandat le 20 décembre 2016. La Constitution lui interdit de se représenter.

AFP

COUPURE DES MÉDIAS SOCIAUX

L'IRDH adresse une lettre ouverte au Premier ministre

Dans cette correspondance, l'ASBL dénonce un « préjudice causé à la recherche scientifique et la formation en ligne » par cette décision de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC), du 7 août.

Le Projet de médias sociaux et droits humains (MS&DH) de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) s'est dit vivement préoccupé par « l'énormité du préjudice » que continue à subir la recherche scientifique du fait d'une « décision manifestement illégale » du président de l'ARPTC du 7 août, portant « mesures préventives à prendre face à l'usage abusif des médias sociaux ». Cet institut, qui décrie cette mesure visant dix-neuf médias sociaux, a également rappelé une autre injonction « illégale » que la même ARPTC avait adressée aux opérateurs Internet, le 15 décembre 2016, « visant à empêcher le public congolais d'accéder à ce service ».

Impact négatif sur la recherche en ligne
Pour l'IRDH, l'acte décrié ce jour « de réduire au strict minimum la capacité de transmission des images » impacte négativement sur la recherche en ligne en ralentissant les moteurs de recherche servant à interroger des métadonnées (titres, auteurs), de consulter des grandes bibliothèques de références, annuaires, encyclopédies et archives des États et institutions internationales. À l'en croire, cette mesure non seulement elle rend impossible le téléchargement des images elle empêche aussi l'accès aux livres et

autres documents volumineux. Elle augmente la difficulté de dispenser des cours en ligne par télé-vidéo et l'organisation des téléconférences. « Ladite mesure diminue l'autonomie des interactants de la communication sur Internet. Ainsi, elle remet en cause l'avantage des médias sociaux qui a entraîné l'abandon du modèle de communication unilatéral des médias traditionnels au profit d'un système, plus participatif et collectif, servant de circuler l'information des citoyens », a souligné l'IRDH. De l'avis de l'IEDH, l'action de l'ARPTC porte atteinte à l'accès à l'Internet qui est un droit fondamental de la personne reconnu par les Nations unies, qui condamnent toute mesure visant à empêcher ou à perturber délibérément l'accès à l'information ou la diffusion d'informations en ligne.

Actionner les mécanismes judiciaires

Devant cette situation, l'IRDH attend du Premier ministre de prendre ses responsabilités et de déférer le signataire de ladite décision illégale, Oscar Manukunda Musata, devant la juridiction compétente pour avoir abusé de son pouvoir contre les droits que la Constitution a garantis aux citoyens. Le chef du gouvernement est également appelé à rappeler aux opérateurs Internet, destinataires de ladite lettre, de ne pas appliquer une mesure manifestement illégale. Les opérateurs Internet ont été exhortés à s'abstenir de participer à la violation du droit à l'usage paisible de l'Internet garanti par la résolution de l'ONU A/HRC/32/L/20, du 27 juin 2016.

Lucien Dianzenza

PRODUITS PÉTROLIERS

Pas de rupture d'approvisionnement mais une inquiétude sur le renouvellement des stocks

Sep Congo SA (Services des entreprises pétrolières) a démenti les rumeurs faisant état d'un risque de rupture de la fourniture du carburant. Il s'agit d'une « fausse nouvelle » qui a circulé avec insistance dans les réseaux sociaux, contribuant ainsi à créer un climat de malaise au sein des usagers de la route.

La psychose était montée d'un cran à la suite de la dernière alerte des pétroliers sur une nouvelle crise pétrolière en vue. Dans un contexte socio-économique déjà difficile, une énième pression exercée sur le litre à la pompe fait craindre le pire tant sur la grille de tarification du transport en commun que la situation globale des prix intérieurs sur l'étendue du territoire national. Brisant son silence, la société experte en logistique pétrolière, en l'occurrence Sep Congo, a apporté tout l'éclairage possible sur la situation des stocks des produits pétroliers disponibles et les risques sur la capacité d'approvisionnement régulier du pays. Dans son communiqué plutôt sobre, Sep Congo s'est exprimée de la sorte : « Le pays dispose, via les fournisseurs qui entreposent les produits pétroliers dans ses installations, d'un stock de carburant suffisant pour approvisionner régulièrement l'ensemble du territoire national ». Et la direction générale de marteler : « Toutes les sociétés commerciales peuvent être servies par Sep Congo pour le besoin de leur clientèle ».

Bien entendu, une telle mise au point ne peut que contribuer davantage à l'apaisement. Depuis quelques jours, nombre d'usagers de la route ont constaté avec frayeur un certain ralentissement des activités au niveau des stations-service de la ville. Une situation qui laissait présager une possible révision à la hausse des prix. Autre signe qui ne trompe pas, la capitale a recommencé à connaître des affluences dans les arrêts de bus et taxis. Par ailleurs, quelques chauffeurs interrogés ont parlé d'une limite de dix litres pour tout véhicule dans certaines stations-service. « L'idée est d'arriver à servir le plus grand nombre de véhicules », a

signalé un chauffeur.

Une nouvelle crise pétrolière en vue ?

Pour beaucoup d'observateurs de la vie économique nationale, il s'agit des signes précurseurs d'un mouvement de plus grande envergure au cours des prochaines semaines. Les pompistes ne peuvent répondre qu'à des instructions claires émanant de leur hiérarchie qui tire les ficelles dans l'ombre, ou peut-être pas. En effet, le Groupement professionnel des distributeurs de produits pétroliers a bien écrit au Premier ministre, Bruno Tshibala, pour lui signifier son incapacité à renouveler les stocks des produits pétroliers. Selon l'organisation, il faut craindre une détérioration de la situation pétrolière d'ici à mi-août. Cette correspondance datant du 28 août 2017 a été publiée la veille du communiqué de Sep Congo sur ce même dossier.

Un nouveau front

La nouvelle crise pétrolière n'est pas prise à la légère surtout en cette période. Le gouvernement central fait face déjà à plusieurs fronts sociaux. La preuve, le mois d'août est très agité, il y a des grèves partout : les enseignants, les médecins, les professeurs d'universités et bientôt les pétroliers. À la base, la sempiternelle inquiétude autour de la détérioration du taux de change et l'effritement du pouvoir d'achat. Les manifestants exigent la prise en compte de la fluctuation de la monnaie nationale dans le barème salarial. Du côté des pétroliers, ceux-ci déplorent l'application d'un taux de change irréaliste dans la structure des prix. Cela conduit, ont-ils ajouté, à un déséquilibre financier des sociétés pétrolières. Selon eux, ce grave déséquilibre a contribué justement à la baisse des stocks disponibles. Par ailleurs, le gouvernement central devra veiller à mettre à leur disposition des devises étrangères au taux actualisé. À la fin, les pétroliers appellent à des pourparlers immédiats pour empêcher toute rupture de l'approvisionnement en produits pétroliers de la RDC. La réponse des autorités congolaises est très attendue sur ce dossier brûlant.

Laurent Essolomwa

GRÈVE SÈCHE DES MÉDECINS

Des malades renvoyés dans les hopitaux publics sans état d'âme !

Le Syndicat des médecins de la République démocratique du Congo (Syméco) a déclenché une grève radicale le 28 août dans tous les hôpitaux publics. Le mot d'ordre est en train d'être respecté scrupuleusement par le personnel médical et administratif dans les différents hôpitaux publics concernés.

Lorsqu'ils avaient annoncé qu'ils allaient radicaliser leur grève jusqu'à lever le service minimum qui continuait à fonctionner bon gré mal gré dans certains hôpitaux publics, les médecins grévistes n'étaient sûrement pas pris très au sérieux. Ayant vainement attendu la réaction du gouvernement à leurs revendications, les blouses blanches sont passées à la vitesse supérieure. Plus de service minimum dans les hôpitaux. Un peu partout dans les structures médicales de Kinshasa, la situation est quasi la même. Des médecins sont introuvables dans leurs cabinets, lesquels cabinets sont cadenassés de l'extérieur. Pire même les urgences sont fermées. Les salles de soins sont en manque d'infirmiers. Ces derniers sont tenus de respecter le mot d'ordre. Ils traînent les pieds dans les couloirs et administrent des soins en cachette moyennant quelques francs, juste le temps d'une piqure. Ils craignent d'être aperçus par des médecins au risque d'être blâmés. « Il y a certains infirmiers qu'il faut voir, les sensibiliser... mais c'est difficile qu'ils viennent », regrette un patient obligé de quitter son lit d'hôpital. « Ça nous blesse de voir



nos malades souffrir ainsi mais nous n'avons pas le choix, la grève est sèche », soutiennent les infirmiers.

À l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo), la situation est simplement tragique. Des malades sont évacués bien malgré eux, ou soit sont orientés vers des centres privés. Même tableau à l'hôpital de Kintambo, à l'ex-sanatorium et ailleurs où le personnel médical n'a plus le cœur à l'ouvrage. La situation est loin d'être isolée et touche aussi des hôpitaux publics de l'arrière-pays à l'instar de l'Équateur où des malades sont carrément renvoyés. Tout le personnel soignant et les employés de l'administration se seront retirés des hôpitaux généraux et centres de santé de Mbandaka. « C'est la grève totale ! Les malades sont partis la nuit.

Vue intérieure de l'hôpital général de référence de Kinshasa

Plus personnes ici dans notre boîte. Pas d'infirmiers ni de médecins. Il y a deux jours que ma fille a été opérée, elle a encore une sonde pour l'extraction de sang du ventre. Nous n'avons pu sortir la nuit. Nous voulons partir lentement jusqu'à l'endroit où l'on pourra la soigner », témoigne la mère d'une fille hospitalisée à l'hôpital général de référence de Wangata citée par radio Okapi. Les médecins qui réclament notamment l'indexation de leurs salaires au « taux budgétaire » et la régularisation de la situation de nouvelles recrues ne voient toujours rien venir du côté du gouvernement. Une attitude qui ne fait qu'exacerber la grogne des médecins plus que jamais déterminés à obtenir gain de cause dans leur démarche. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LUALABA

Cinq morts dans l'affaissement d'un terril minier

Au moins cinq personnes ont été tuées dans l'affaissement d'un terril constitué des rejets de minerais de la plus grande société minière de l'État dans le sud-est de la République démocratique du Congo, selon les autorités de la province.

L'affaissement d'une montagne de rejets de cobalt accumulés depuis des dizaines d'années « s'est produit dans une concession de la Gécamines (Général des carrières et des mines) tuant cinq creuseurs artisanaux à la recherche du cobalt », a déclaré à l'AFP Jean-Marie Chizainga, ministre provincial des Mines du Lualaba. « Nous avons retiré quatre corps et nos services tentent de retirer le cinquième », a ajouté M. Chizainga, indiquant que des recherches se poursuivaient car il n'était « pas exclu » qu'il y ait « des survivants ou d'autres morts » sous les décombres. L'un des quinze rescapés, Mayuk Kuba, a affirmé à l'AFP que « 18 personnes manquaient à l'appel » parmi ses compagnons. Le Lualaba (riche en cuivre et cobalt) est issu de l'éclatement en 2015 de l'ex-Katanga en quatre nouvelles provinces. Il abrite les plus importantes sociétés minières opérant dans le sud-est de la RDC.

En RDC, les « creuseurs artisanaux » se comptent par dizaines de milliers et travaillent souvent dans l'illégalité pour un salaire de misère et généralement avec un équipement rudimentaire. Les accidents dans les mines exploitées par des creuseurs artisanaux au Congo sont fréquents et souvent très meurtriers, mais largement sous-documentés compte tenu des endroits extrêmement enclavés où ils se produisent.

AFP

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CÉDÉAO

L'adhésion du Maroc sera confirmée en décembre

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Marcel Alain Souza, a annoncé que l'adhésion du Maroc à cette organisation sous-régionale sera confirmée en décembre.

Marcel Alain Souza s'exprimait mardi à l'issue d'une rencontre avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita. « La démarche du Maroc pour son adhésion à la Cédéao est sur la bonne voie et va être confirmée (...) le 16 décembre prochain à Lomé », a-t-il déclaré. Les 15 chefs d'Etat de cette organisation ont manifesté de « manière souveraine et en toute liberté » leur volonté d'inclure le Maroc à la Cédéao, et ce dans l'intérêt des deux parties, a-t-il affirmé. Le président de la Commission de l'organisation communautaire ouest-africaine a précisé que cette adhésion devrait concerner



Marcel Alain Souza (DR)

notamment « la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux ». Pour sa part, Nasser Bourita s'est félicité de ce que cette décision vient « couronner l'histoire des relations qui ont toujours lié le Maroc, les pays d'Afrique

de l'Ouest et la Cédéao ». « L'adhésion est une construction sui generis, il n'y a pas de manuel prêt à l'emploi, il faut faire preuve d'ingéniosité et de flexibilité en gardant en vue les objectifs », a ajouté le chef de la diplomatie marocaine.

Le Maroc a réintégré l'Union africaine en début 2017. Après ce retour au sein de l'organisation panafricaine, le royaume s'était porté candidat pour devenir membre de la Cédéao, développant en conséquence une intense activité diplomatique en Afrique de l'Ouest pour y parvenir. C'est pour cela que les dirigeants ouest-africains ont donné début juin leur accord de principe à la demande du Maroc, promettant « d'examiner les implications de cette adhésion ». La Cédéao a, de ce fait, invité le roi Mohammed VI au prochain sommet de la communauté en décembre, au Togo.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Le pays subit toujours une recrudescence d'affrontements

Les violences se poursuivent en Centrafrique entre groupes armés, avec en ligne de mire le contrôle des ressources naturelles et des zones d'influence. En témoigne ce qui s'est passé récemment sur l'axe Bria-Yalinga, où au moins huit personnes, dont des civils, ont été tuées et 29 autres blessées dans des affrontements.

« Durant la semaine écoulée, plusieurs affrontements étaient rapportés sur les différents axes périphériques (à Bria). Sur le dernier axe (Bria-Yalinga), il est rapporté au moins 8 morts, dont des civils, et 29 blessés lors des récents combats », selon le communiqué hebdomadaire d'Ocha du Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires (Ocha). L'identité des belligérants des combats reste inconnue à ce jour.

La localité de Bria, située à 450 kilomètres au nord-est de Bangui, a été en proie à une recrudescence de violences entre le 16 et le 19 août, qui ont fait au moins treize morts. Bria est aussi le cœur de la zone de production de diamants de l'est de la Centrafrique, expliquait fin 2016 le groupe d'experts de l'ONU sur la Centrafrique dans un rapport. « Le trafic illicite de diamants en provenance de cette localité s'est développé », avait-il ajouté. Les affrontements précédents signalés avaient opposé la milice ex-Séléka du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) d'Abdoulaye Hissène et des miliciens anti-balaka.

Peuplée de 4,5 millions d'habitants, la Centrafrique a basculé dans la guerre civile en 2013, après le renversement du président François Bozizé par les groupes armés de la Séléka (coalition en langue nationale sango), affirmant défendre les quelque 20% de musulmans du pays, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka (anti-machettes) majoritairement animistes ou pro-chrétiens.

N. N'G.

Les experts du Conseil des droits de l'homme attendus à Bangui

Alors que de graves violations de droits de l'homme continuent à être enregistrées et commises par des groupes armés à l'encontre des populations civiles en République centrafricaine, la ville de Bangui abritera du 11 au 29 septembre, la 36ème session du Conseil des droits de l'homme (CDH).

Plusieurs questions au plan sécuritaire seront débattues par des experts en droits de l'homme issus des pays membres du CDH. Parmi lesquelles, celles relatives à la situation du non-respect des droits humains en République centrafricaine, le renouvellement du mandat de l'experte indépendante pour la situation des droits de l'homme en RCA, Marie Thérèse Keita Bocoum et celle des attaques perpétrées ces dernières semaines en RCA par des groupes armés.

Bangui se dit favorable à la candidature de Marie Thérèse Keita Bocoum pour un second mandat.

C'est lors d'une réunion du CDH, tenue le week-end dernier afin de préparer la 36e session que les participants ont exprimé leurs préoccupations suite à la fin du mandat de Marie Thérèse Keita Bocoum en qualité d'experte indépendante pour la situation des droits de l'homme en RCA. « Au regard de la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain, les autorités centrafricaines doivent plaider pour le renouvellement du mandat de Marie-Thérèse Keita Bocoum. Son mandat arrivant à terme et, vu le travail qu'elle a fourni, nous introduirons dans les prochains jours un projet pour solliciter la reconduction de son mandat pour une année », a déclaré le conseiller juridique de la mission permanente de la RCA auprès de l'ONU à Genève, Serge Hervé Saboro. Et d'ajouter que cet appel au renouvellement du mandat de Marie Thérèse Keita Bocoum intervient après la publication de son rapport sur le site du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Un document que le Conseil des droits de l'homme examinera le mercredi 27 septembre pendant la réunion de la 36ème session. Selon ce rapport de l'expert indépendant, dans plusieurs zones, les groupes armés tuent, pillent, brûlent les maisons et s'arrogent des pouvoirs régaliens à savoir : l'administration, la justice et le prélèvement de taxes sous le regard quasi impuissant de l'État et de la Minusca.

« La lenteur dans la restauration effective de l'autorité de l'État en dehors de Bangui et la situation sécuritaire n'encourage pas les fonctionnaires à se déployer dans certaines régions. Ceci empêchant ainsi toute possibilité de progrès vers un État de droit », a encore ajouté l'un des responsables centrafricains, tout en reconnaissant que sans cessation d'hostilités et sans désarmement des groupes armés, il serait utopique de penser que les autres mesures urgentes en faveur de l'Etat de droit, de la justice et de la relance économique peuvent avoir un impact réel. « Il est désormais urgent d'aller au-delà de l'acquis de nomination du procureur de la Cour pénale spéciale pour rendre cette cour opérationnelle et de rompre définitivement avec les pratiques passées qui tendaient à fermer les yeux sur les agissements des criminels de guerre et à récompenser la violence », a conclu un autre responsable.

Notons que pour Marie Thérèse Keita Bocoum, le gouvernement centrafricain avec l'appui de la communauté internationale doit décider à ne pas appliquer l'amnistie aux auteurs de crimes graves en droit international, tels que les crimes de guerre, actes de génocide et crimes contre l'humanité ou atteintes graves aux droits de l'homme.

Rock Ngassakys

SAINT-EXUPERY ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES 2017

Rentrée des classes pour tout l'établissement : lundi 4 septembre 2017

- Ecole élémentaire (CP au CM) à 7h45
- Ecole maternelle (PS, MS, GS) à 9h30
- Collège :
 - 6e et 5e à 8h
 - 4e et 3e à 8h30
- Lycée : 2nde, 1ère, terminale à 9h

Les élèves du 2^e degré seront pris en charge par les professeurs principaux jusqu'à 13h.

Les cours pour les classes de collège et lycée reprendront selon l'emploi du temps normal le mardi 5 septembre à 7h45.

❖ **Rencontre parents/professeurs autour du professeur principal et de l'équipe pédagogique pour les classes de 6^e : le jeudi 07 septembre de 15h à 17h**

L'accueil des élèves sera assuré par Mme La Directrice et M. Le Proviseur. Le professeur principal (voir note explicative des modalités de l'accueil) ou le professeur des écoles prendra en charge la classe.

Pendant l'accueil des élèves l'ensemble des autres professeurs essaiera de venir se présenter à ses élèves, de donner brièvement des consignes préalables pour chaque discipline.

EDUCATION

Une école inclusive à Kintélé pour les élèves voyants et malvoyants

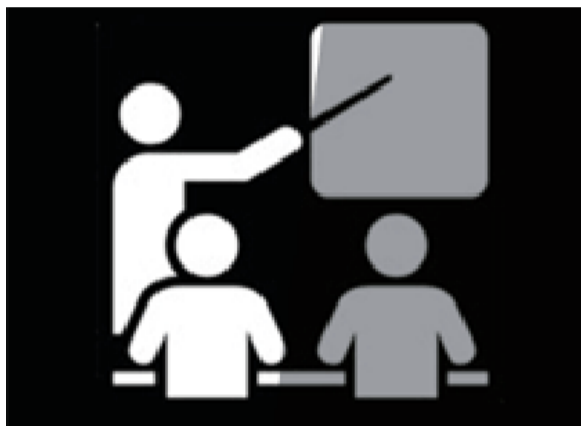
L'ONG « Viens et Vois » a annoncé le 29 août à la presse, la construction d'une école inclusive dans la commune de Kintélé, au nord de Brazzaville, pour favoriser l'intégration sociale et le développement des élèves voyants et malvoyants du Congo.

Une école inclusive, est celle dont l'environnement se met au service de l'enfant à besoins éducatifs particuliers. C'est le lieu où chaque enfant, porteur de handicap ou non, est pris en compte tant sur le plan matériel qu'éducatif.

Grâce à ce projet, plus de 60 élèves non-voyants pourront chaque année retrouver le chemin de l'école et plus de 120 personnes handicapées de la vue bénéficieront d'un lieu d'accueil, ainsi que d'une formation socio-professionnelle. Cette école les aidera à expérimenter le vivre ensemble entre les élèves voyants et malvoyants et permettra de briser les barrières comportementales et environnementales.

Des enseignements spécialisés sur l'écriture et la lecture en braille contenus dans l'ouvrage du « noir au braille », produit et vendu uniquement en occident, seront dispensés dans cette école par des formateurs étrangers.

Un bâtiment R+3 dont le pre-



mier niveau totalement achevé, est financé par la mission évangélique braille, basée en Suisse (MEB), à hauteur de 193.923.000F CFA. Il est construit par une entreprise locale. Les caractéristiques architecturales de l'immeuble en construction renseignent que le rez-de-chaussée contient quatre salles de classe, des la-

trines, une salle informatique incluant un cyber café, une cantine scolaire.

Le premier niveau abritera une bibliothèque, une salle d'archives, deux salles de classe et un bloc administratif. Les travaux qui ont débuté en février, se réalisent actuellement au niveau de la dalle et de l'élévation des murs. Il faudra d'autres fonds pour réaliser le deuxième et le troisième étage. La durée des travaux pour cette première tranche est de deux ans.

L'ONG « Viens et Vois » se propose de doter également cette école d'une bache à eau équipée d'un supprimeur en sa qualité de maître d'ouvrage.

Créée en 2004, l'ONG « Viens et Vois » qui compte une centaine de membres, est basée à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle travaille en partenariat avec l'Institut national des aveugles du Congo (INAC).

Fortuné Ibara

AFRIQUE

Ousmane Mar Dièye se réjouit de la performance économique depuis 2001

De 2001 à 2015, l'Afrique a connu un taux de croissance économique moyenne de 5% entre 2001 et 2015, a exliqué le directeur régional Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Ousmane Mar Dièye.

«En 2015, lors de la première conférence à Abidjan, le PIB de l'Afrique affichait depuis 15 ans une croissance de près de 5%. En 2000,» The Economist» avait qualifié l'Afrique de continent sans espoir», a déclaré Ousmane Mar Dièye. «Pendant les 15 dernières années, l'Afrique a connu une croissance économique impressionnante : la croissance du Produit intérieur brut (PIB) en volume a plus que doublé en moyenne, passant d'un taux à peine supérieur à 2% dans les années 1980 et 1990 à plus de 5% entre 2001 et 2014», souligne le FMI.

Pour la Banque mondiale (BM), cette performance s'explique par le fait que le continent africain est surtout considéré comme un gros pourvoyeur de matières premières sur le marché mondial. «La hausse du taux de croissance enregistrée de 2001 à 2015 serait imputable au bon prix des produits bruts», relève le directeur du bureau régional du PNUD.

El hadji Mounirou Ndiaye, enseignant-chercheur à l'Université de Thiès, au Sénégal, explique que le bon taux de croissance enregistré par l'Afrique depuis 2001 est lié au marché des matières premières comme le pétrole. Il ajoute : « La croissance était due aussi à l'émergence de pays non producteurs de pétrole mais elle n'est pas la seule explication». La place de l'Afrique dans le PIB mondial est passée de 1% en 2001 à plus de 4% en 2014. «Il faut voir ici que l'appréciation du taux en Afrique était juste conjoncturelle et non structurelle», a-t-il précisé.

Noël Ndong

« La croissance était due aussi à l'émergence de pays non producteurs de pétrole mais elle n'est pas la seule explication».



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nouveau règlement intérieur comporte des innovations

Après examen et adoption des comptes rendus des séances du 19 et 21 août sur la restitution des textes et l'examen du règlement intérieur et financier, les députés ont, au terme de longs débats, fini par adopter avec amendements, le nouveau texte du règlement intérieur de la 14^e législature.

Inspiré des documents de la 13^e législature, ce nouveau texte dit de rigueur, contient de nombreuses innovations aussi bien de forme que de fond dans le but de renforcer les pouvoirs de la chambre basse du parlement.

Parmi ces innovations, la Commission affaires juridiques et administratives (CAJA) est devenue Commission des lois et affaires juridiques (CLAJ) avec mission de contrôler l'exécution des lois en synergie avec le gouvernement.

La Commission économie et finances s'attribue d'autres prérogatives, notamment celles du contrôle de l'exécution du budget. La Commission affaires étrangères s'élargit désormais aux Congolais de l'étranger.

Le nouveau texte précise également les

attributions des groupes parlementaires notamment ceux de la majorité et de l'opposition, ainsi que les commissions permanentes. Les députés ont jugé nécessaire de créer une huitième commission dénommée Commission environnement et développement durable dont la mission sera de s'occuper des problèmes de l'écologie.

Sur le règlement financier, l'accent a été mis au niveau des investissements publics. Le nouveau règlement intérieur accorde désormais une pension de retraite aux députés. Dans le but de faire de cette nouvelle chambre une institution forte et disciplinée, le texte prévoit aussi des sanctions pécuniaires à l'endroit des députés absents.

Enfin dans les divers, l'Assemblée nationale a statué sur les cas des députés ayant écrit à l'institution pour faire valoir leur incompatibilité de siéger pour plusieurs raisons, le cas du Premier ministre, chef du gouvernement et d'autres.

Jean Jacques Koumba

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Les élus locaux adoptent les textes réglementaires

Le conseil départemental et municipal de Brazzaville a actualisé et adopté, le 30 août à l'hôtel de ville, son règlement intérieur au terme des travaux de la session inaugurale de cette institution.

Le projet de ce règlement a été préparé par la commission d'études et d'instructions. Il a été examiné et adopté par le plénum du conseil municipal lors de la séance inaugurale. Plusieurs aspects importants ont été définis, entre autres, la périodicité et la convocation des séances, la notion de collégialité de collectivité et le développement local, les insignes du conseiller, le fonctionnement des commissions municipales ainsi que l'organisation des débats et votes des délibérations.

« Le conseil a adopté son règlement intérieur, un instrument précieux qui désormais guidera nos travaux. Les défis sont nombreux mais nullement insurmontables », a indiqué Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville.

Les membres du bureau élus et les conseillers municipaux ont par la

même occasion suivi une communication sur les modalités de l'élection des sénateurs qui sont élus au suffrage universel indirect.

À cet effet, le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, est revenu sur les critères du vote prévu pour ce 31 août 2017, sauf changement de calendrier.

« Vous aurez un bureau de vote pour exprimer librement vos suffrages. En secret, allez les exprimer dans un isolement. Le vote commencera à 7h du matin pour être clos à 17h. Vous allez voter sur un bulletin unique. Sur ce bulletin, le votant n'a droit d'exprimer son suffrage que sur un ou six candidats, au-delà son bulletin est annulé », a indiqué Henri Bouka.

Rappelons que le conseil départemental et municipal de Brazzaville constitue un corps électoral de 101 votants.

Fortuné Ibara

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PORTEFEUILLE PUBLIC

Calixte Nganongo cède le témoin à Gilbert Ondongo

Le ministre en charge des Finances et du budget Calixte Nganongo a transmis le 30 août à Brazzaville l'attribution du Portefeuille public au ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public Gilbert Ondongo, au cours d'une cérémonie organisée, en présence des représentants de la présidence de la République, de la primature et des collaborateurs.

La lecture du procès-verbal a permis aux participants à cette cérémonie de passation de service d'être informés des dossiers en cours, notamment ceux liés au secrétariat

car, il est appelé à contribuer aujourd'hui plus que jamais à la diversification de notre économie, afin que nous

« Nous veillerons à ce que cet engagement soit tenu »

permanent du Comité de privatisation et de la direction générale du portefeuille.

Prenant la parole, le ministre en charge du Portefeuille public sortant Calixte Nganongo a exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat pour l'avoir reconduit au gouvernement. « Il a bien voulu, pour cela, reformuler les attributs de mon département en vous confiant le portefeuille public. C'est avec un grand plai-

sortions le pays de la dépendance du pétrole », a-t-il déclaré.

« C'est un dossier somme toute que vous connaissiez très bien, monsieur le ministre d'Etat, simplement pour me l'avoir transmis si peu. Et à travers les interministériels et autres centres de réflexion, nous avons, d'ailleurs ensemble amorcé ces réformes. Un grand travail a déjà été fait, même



La cérémonie de passation de service entre les deux ministres (Adiac)

s'il reste encore beaucoup à faire », a-t-il ajouté.

Pour sa part, après avoir remercié le chef de l'Etat, Gilbert Ondongo a indiqué que « nous travaillons à l'assainissement du portefeuille public. Bien plus, nous veillerons à ce qu'il devienne dynamique ; que ce ne soit

pas un portefeuille public figé. Selon les nécessités, il pourra prendre un peu plus d'épaisseur et il pourra aussi perdre en importance. Disons, qu'on n'est pas obligé d'entretenir des établissements et des entreprises publiques lorsque ceux-ci ne sont pas rentables ».

Il a souhaité que le portefeuille public devienne contributeur au budget de l'Etat ; qu'il ne soit pas tout simplement un portefeuille qui absorbe les recettes. « Nous veillerons à ce que cet engagement soit tenu », a-t-il renchéri.

Guillaume Ondzé

MINISTÈRE DES ZONES ÉCONOMIQUES

Un hommage à Alain Akouala

Le ministre des Zones économiques spéciales Gilbert Mokoki a, lors de sa prise de fonction, le 30 août à Brazzaville, rendu « un vibrant hommage » à son prédécesseur Alain Akouala Atipault « pour le travail gigantesque abattu » au sein du département.

« Je voudrais ici rendre très sincèrement un vibrant hommage à mon prédécesseur qui a battu un travail gigantesque, je dirais même

« Je lui rend aussi hommage parce qu'il a été un ministre engagé pour cette bataille. Parce que la mise en place et le développement des zones économiques est un front difficile ».

titanesque pour mettre en place l'arsenal juridique qui doit désormais régir les Zones économiques spéciales (ZES) », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Je lui rend aussi hommage parce qu'il a été un ministre engagé pour



Les ministres sortant et entrant signant les documents (Adiac)

cette bataille. Parce que la mise en place et le développement des zones économiques est un front difficile ».

C'est depuis près d'une décennie et demie que le gouvernement s'affaire à mettre sur pied le projet des zones économiques spéciales. La stra-

tégie gouvernementale prévoit l'implantation de quatre ZES dans le pays, notamment à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso.

A ce jour, les textes portant création, fonctionnement et développement des ZES ont déjà été promulgués après

leur adoption par le gouvernement et le Parlement.

La zone économique spéciale de Pointe-Noire sera la première à mettre en place avec l'appui technique et financier des partenaires chinois. En plus de la construction d'un port minéralier, ce projet pré-

voit entre autres, l'implantation des unités industrielles et une zone dédiée aux services de logistique.

« Je suis heureux et fier du travail que nous avons accompli avec mes collaborateurs ; travail qui place aujourd'hui le Congo au niveau africain comme un pays ayant engagé un processus important de diversification de son économie. En homme de devoir, de mission et de conviction, je suis satisfait de transmettre le témoin à un autre homme de devoir, d'engagement, de mission... », a indiqué Alain Akouala Atipault. Il a ensuite demandé à son successeur de défendre le projet des ZES dans le cadre des négociations qui débutent en septembre entre le Congo et les institutions financières internationales.

Ce projet cher au chef de l'Etat congolais constitue un axe important dans le processus de diversification de l'économie congolaise qui dépend jusque-là des ressources du secteur pétrolier.

Christian Brice Elion

NGANGA-LINGOLO

À la découverte du monastère Notre-Dame de l'eucharistie

Structure d'accueil des enfants en détresse, le monastère Notre-Dame de l'eucharistie, situé à environ 17 km de Brazzaville, est un orphelinat qui ne dit pas son nom

Tenu par la sœur Marie Kizito, le monastère Notre-Dame de l'eucharistie de Nganga-Lingolo accueille actuellement 35 jeunes filles et garçons dont l'âge varie entre 3 et 17 ans. Sur le terrain, Marie Kizito, bénédictine moniale depuis plus de 30 ans et son équipe, sont à pied d'œuvre pour redonner du sourire aux enfants dont la majorité sont issus du département du Pool en proie au conflit armé depuis plus d'une année. « On m'avait confié en 2014 d'accueillir des enfants qu'on a abandonnés à la paroisse. Nous avons commencé avec une fille venue de Vindza, et finalement ils sont devenus nombreux. Parmi ces enfants, il y a certains qu'on nous a ramenés de Brazzaville et d'autres viennent du Pool. Ce sont des



M. Ngoma s'adressant aux enfants admis au monastère ; crédit photo Adiac

gens qui nous les confient, donc la majorité nous ne connaissons pas leurs familles », explique-t-elle aux membres de l'association « Les Jeunes cadres » qui leur a rendu visite récemment.

Au regard de l'étroitesse du site d'accueil, Marie Kizito et ses deux novices : les sœurs Marie Ange et Louise, ont été obligées de séparer les enfants en deux endroits. « Ces

enfants vont à l'école, tous sont scolarisés, même ceux qui sont arrivés récemment. Certains qui n'ont pas d'actes de naissance et qui n'ont jamais été sur le banc de l'école, sont pris en charge par M. Ngoma en ce qui concerne leur instruction », poursuit la responsable de cette structure.

Pour la scolarisation des enfants, le monastère est obligé de débours

8500 FCFA par tête du CPI au CM2 et 12000 FCFA par mois pour les élèves de la 6^e en 4^e. Malgré les difficultés auxquelles il est confronté, le monastère Notre-Dame de l'eucharistie reçoit toujours des orphelins. « Nous attendons que le pays se calme pour faire la recherche de leurs parents », lance-t-elle.

Une fillette de 7 ans violée par son oncle

La sœur Marie Kizito a présenté à la délégation des « Jeunes cadres », conduite par son président Florian Koulimaya, une fillette de 7 ans originaire du Pool, violée par son oncle à Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville. « Sa maman nous l'a ramenée le jeudi puisqu'elle est traumatisée, et ne veut plus voir des gens. Elle passe en classe de CEI. L'auteur de cet acte qui était en prison a bénéficié de la grâce présidentielle du 15 août. Selon la mère, le père de ces enfants les a abandonnés », commente la bénédictine, précisant que cette fillette ac-

compagnée de sa petite sœur âgée de 5 ans, commence à sourire et à parler.

Rappelons que parmi les enfants admis au monastère de Nganga-Lingolo, il y a une qui passera le baccalauréat A l'année prochaine et une autre qui a franchi la classe de 4e avec une moyenne de 16,61. Pour la prise en charge nutritionnelle, le monastère dispose d'une petite unité de production qui est encore artisanale. « Nous essayons de fabriquer des jus de fruit et des boissons alcoolisées à base des fruits locaux, des savons, des pommades de massage, des huiles essentielles. C'est ce qui nous permet de trouver quelque chose pour nourrir tout ce monde. Nous ne recevons aucun soutien extérieur », a conclu la sœur Marie Kizito, qui est appuyée sur le plan nutritionnel par son neveu, Emmanuel Grâce Balehola Miemoubanda qui pense qu'entretenir les enfants, c'est faire preuve d'humanisme.

Parfait Wilfried Douniama

CONFÉRENCE-DÉBAT

Des intellectuels débattent autour de la promesse divine au Congo

« Congo phare de l'Afrique » était le thème qui a constitué la trame d'une conférence-débat organisée par l'écrivain et pasteur, Serge Mboungou, le 26 août à la préfecture de Brazzaville. Une rencontre qui a mis l'accent sur les atouts et les révélations qui feront du Congo le levier du continent africain.

Au cours de cette conférence-débat, trois sous-thèmes ont été exposés par les serviteurs de Dieu. Il s'agit de : « Congo pays phare de l'Afrique: enjeux et réalités », par Serge Mboungou ; « Congo source de l'industrialisation de l'Afrique », par le Ghanéen Alex Kodjo Addo ; « Rôle de l'église dans le renouveau africain », par Bernadette Musengezi de la République démocratique du Congo (RDC).



Les trois orateurs; crédit photo Adiac portant la lumière dans la société pour qu'ensemble avec les hommes de sciences, de cultures et les politiques nous faisons du Congo la lumière du monde », a conclu l'écrivain et pasteur congolais. Alex Kodjo Addo a, quant à lui, révélé que si l'Afrique est en retard, c'est parce qu'elle a donné la place de Dieu à Satan. Il a également regretté le fait que les Africains qui ont

En effet, les orateurs ont puisé leurs arguments dans le livre d'Ésaïe 19 : 25 qui, d'après eux, est une véritable révélation car, « c'est de l'Afrique centrale que va jaillir la lumière pour l'émergence du continent africain. Le déclin du monde occidental prouve que tout doit commencer en Afrique, précisément au Congo », a expliqué Serge Mboungou.

Selon l'initiateur de la conférence, ce n'est pas au hasard que le général De Gaulle avait choisi Brazzaville comme lieu de refuge et ce n'est pas pour rien que les hommes de Dieu comme Kimpa Mvita, Kimbangu et autres ont existé. « Après cette conférence, le regard de l'homme vis-à-vis de l'église va sans doute changer et l'église doit jouer pleinement son rôle en ap-

plus de 2000 langues, utilisent d'autres dialectes pour communiquer. Ce qui est, selon lui, un frein pour l'évolution industrielle du continent.

De son côté, Bernadette Musengezi pense que « la transformation viendra de l'Afrique par l'église qui, est un lieu où les gens se rendent en masse par leur propre volonté et le salut de l'homme passe par une bonne interprétation de la Bible car, telle va l'église, telle va la nation »

Rappelons que cette cérémonie a été agrémentée par une prestation de slam, qui a permis au public de bien comprendre l'objectif de la conférence, mais aussi d'être en dialogue avec l'Afrique.

Rude Ngoma (Stagiaire)

TTN TRANSIT

34 rue Labat 75018 Paris

**ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE
FRET AÉRIEN & MARITIME**

**FRANCE / EUROPE / ASIE MOYEN-ORIENT /
BRAZZAVILLE / POINTE-NOIRE / KINSHASA /
MATADI, BOMA**

Avec ou sans dédouanement

Ctc. DJAMEL

☎ 00 331 44 92 90 90

☎ 00 336 65 47 06 06

✉ ttnplus@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants congolais en situation difficile

Près de neuf mois de bourse impayée y compris à l'étranger, des diplômes confisqués dans les établissements privés locaux, telles sont, entre autres difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants congolais

À l'étranger, cette situation varie d'un pays à un autre. Mais pour la plupart des cas, les étudiants cumulent entre deux et trois trimestres de bourses impayées. Ce qui oblige certains parents à prendre la relève en dépit du fait que le pays traverse une situation économique difficile. « L'enfant ne fait que m'appeler pour demander de l'argent, c'est difficile. L'année dernière j'ai vendu une parcelle à Massengo pour lui envoyer de l'argent », s'est plaint un parent, visiblement désespéré.

Selon des témoignages, certains étudiants se trouvant à l'étranger ont dû abandonner à cause du manque d'argent. Déjà au début de cette année, l'Association des étudiants et stagiaires congolais en fédération de Russie lançait un cri d'alarme aux autorités congolaises. « Nous lançons un cri d'alarme à l'endroit des plus hautes autorités de notre pays

afin qu'elles nous viennent en aide et nous permettent ainsi d'accomplir notre devoir de recherche du savoir dans les conditions les plus dignes », confiait le président de cette association, Lionel Ray Bindikou.

Les étudiants de Cuba pas épargnés

Les gouvernements congolais et cubains ont conclu depuis

si, depuis 2013, trois vagues se sont succédé pour un total de plus de 2000 étudiants congolais à Cuba. « Je passe en 2^e année, la rentrée académique est prévue pour le 4 septembre prochain, mais je n'ai pas d'argent pour me préparer. Nous sommes déjà à plus de huit mois sans bourse », a témoigné un apprenant en médecine à Cuba.

Au regard des accords passés

« Nous sommes confrontés à d'énormes difficultés. Par exemple, à la fin de la formation, nous n'avons droit à aucun papier : pas de diplôme, ni d'attestation ni de relevé de notes. Les responsables des écoles nous exigent des frais de formation, variant entre 100 et 600 000 FCFA pour la licence »

quelques années des accords dans le cadre de la formation des jeunes en médecine. Ain-

entre les deux pays, la partie cubaine prend en charge l'hébergement et la restauration

des étudiants; le Congo devrait apporter une somme d'argent mensuellement à chaque apprenant.

Des boursiers de l'enseignement technique aux abois

En vue de faciliter l'apprentissage aux meilleurs bacheliers, le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi leur accorde depuis un certain temps des bourses locales. Ceci en les orientant dans des établissements privés d'enseignement supérieur. Certains de ces étudiants perçoivent des bourses universitaires pour le compte de l'enseignement supérieur. Mais, depuis 2014, le gouvernement ne verse plus de l'argent aux structures formatrices. Conséquences : les promoteurs de ces établissements privés confisquent les diplômes des apprenants.

« Nous sommes confrontés à d'énormes difficultés. Par exemple, à la fin de la forma-

tion, nous n'avons droit à aucun papier : pas de diplôme, ni d'attestation ni de relevé de notes. Les responsables des écoles nous exigent des frais de formation, variant entre 100 et 600 000 FCFA pour la licence », a dit un étudiant.

L'enseignement supérieur, qui a attribué cette année la bourse à 9 852 nouveaux étudiants, dont 2 792 de l'étranger, a promis de déposer dans les délais le dossier aux finances pour paiement. « L'Etat ne doit pas quatre trimestres aux étudiants mais deux car, nous sommes en août. D'ici peu, les notes de service seront signées et nous allons afficher les listes au cours des prochains jours. Après, le ministère des Finances prendra le relai afin de payer d'abord le premier trimestre, puis le deuxième, le troisième et le quatrième », rassurait le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, au cours d'une conférence de presse.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE







L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

SANTÉ PUBLIQUE

Encore plus d'efforts dans la lutte contre le paludisme

La revue à mi-parcours (2014-2018) du plan stratégique de lutte contre le paludisme au Congo révèle des avancées, des faiblesses, la recrudescence de la maladie et formule des recommandations visant à réduire la morbidité proportionnelle de 47,9% à 23% et la mortalité de 18% à 9% d'ici à la fin de l'année 2018.

Le système d'approvisionnement et de distribution des médicaments, l'assurance qualité des antipaludiques, le système de pharmaco-vigilance, la confirmation du diagnostic parasitologique figurent au nombre des faiblesses évoquées par le docteur Spes Ntabangana de l'OMS/Gabon membre de l'équipe des experts ayant réalisé l'évaluation. Pourtant, cela ne veut pas pour autant dire que le Congo n'a pas fourni d'efforts dans la lutte contre le paludisme. « La



Des experts ayant élaboré la revue à mi-parcours sur la lutte contre le paludisme. Crédit photo Adiac

lutte contre le paludisme est considérée comme une priorité nationale, l'engagement du gouvernement à travers la

prise en charge du paludisme chez les enfants de moins de 15 ans, l'existence des lignes budgétaires pour la lutte contre le paludisme, la collaboration des centres de recherches et autres partenaires dans la réalisation des études sur le paludisme font partie des avancées constatées sur le terrain », s'est réjoui le Dr Spes Ntabangana. Les orientations stratégiques

de cette revue à mi-parcours exhortent d'assurer la couverture universelle en interventions de prévention du paludisme, d'étendre les interventions de prise en charge au niveau communautaire, de renforcer le système de gestion des approvisionnements et stocks des produits antipaludiques... Les recommandations, quant à elles, s'articulent autour du renforcement du sys-

tème d'assurance qualité des antipaludiques et autres intrants, l'opérationnalisation de la pharmaco-vigilance des médicaments. Il est aussi question de rendre systématique la confirmation parasitologique avant la mise sous-traitement antipaludique, d'organiser des campagnes de distribution de masse et de routine des moustiquaires imprégnées, de mobiliser les financements nationaux et internationaux.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Florient Balandamio, a appelé les partenaires techniques et financiers à appuyer les efforts du Congo dans cette lutte. Il a, par ailleurs, souligné que dans le pays, les statistiques sanitaires de 2015 font état de 264574 cas de paludisme dont 31748 cas graves, 60852 ont été enregistrés chez les enfants de moins de 5 ans et 2473 cas chez les femmes enceintes. Le nombre de décès enregistrés étaient de 1286. « Un engagement fort de tous et de chacun permettra de vaincre cette maladie pour faire de nous : la génération qui aura éliminé le paludisme », a-t-il déclaré.

Rominique Nerplat Makaya

« Un engagement fort de tous et de chacun permettra de vaincre cette maladie pour faire de nous : la génération qui aura éliminé le paludisme »

Les populations de la Cuvette vantent les avantages du Financement basé sur la performance

Le directeur départemental de la santé de la Cuvette, Benjamin Ngakono, a indiqué récemment que le Financement basé sur la performance (FBP) est une approche qui contribue à l'amélioration de la qualité des soins et de services de santé fournis aux patients dans cette partie du pays.

Benjamin Ngakono qui s'exprimait à l'issue de l'enquête réalisée dans les Centres de santé intégrés (CSI) de son département a estimé que cette politique octroie une motivation financière sur la base des résultats obtenus par la formation sanitaire. D'où la nécessité pour le personnel de santé d'appliquer et de maintenir les normes. Concernant, l'amélioration de la qualité des soins et des services de santé, il s'observe, d'après lui, de l'accueil à l'administration des soins.

« Le financement basé sur la performance est une stratégie de motivation du personnel de santé et d'application des normes dans les formations sanitaires. Il permet de bien faire fonctionner les structures du département : la propreté des lieux ; l'amélioration des conditions d'accueil ; l'acquisition de petit équipement (tensiomètre, stéthoscope ; pèse-bébé ; toise) ; des lits de consultation et de la disponibilité des médicaments pour ne citer que ceux-ci », a déclaré Benjamin Ngakono.

Ils ont dit...

Les bienfaits de ce financement qui vise premièrement le patient utilisant la formation sanitaire

ont été également témoignés par les usagers. Sage-femme au CSI d'Owando I, Very Juriche Mpari pense qu'à travers la stratégie FBP mise en œuvre par le PDSS II, sa structure est beaucoup fréquentée. « Beaucoup de femmes viennent maintenant en consultation prénatale (CPN) et en planification familiale où elles bénéficient d'une gratuité. Avant ces consultations coûtaient 5000 FCFA pour la CPN et 1100 FCFA le planning familial. Le FBP a impacté ma vie professionnelle, car ce financement a permis d'améliorer ma manière de travailler puisque ma prime de performance en dépend ».

Elvis Mana, père de jumeaux de deux mois, trouvé au centre de santé d'Owando II, s'est réjoui de la prise en charge avec application de son épouse de la consultation prénatale jusqu'à l'accouchement. « Je suis heureux et très fier de venir peser mes enfants, parce que ma femme a été suivie ici. Je n'éprouve pas le besoin d'aller ailleurs pour le vaccin et autres services. La propreté des lieux et la disponibilité du personnel nous garantissent des meilleurs soins », dit-il. Infirmière diplômée d'Etat, Lydie



Des patients dans un CSI de la Cuvette ; crédit photo Adiac

Chantal Ossoungou en charge de la pharmacie du CSI d'Owando II, loue l'initiative du PDSS II à travers sa stratégie du FBP. Selon elle, les patients trouvent leur compte avec la disponibilité des médicaments génériques essentiels. « La pharmacie est maintenant garnie grâce aux subsides. Avant le CSI bénéficiait des produits à travers les crédits alloués au centre qui malheureusement n'existe plus », a-t-elle confié.

Le Dr Emile Okemba, chef du district sanitaire de Mossaka-Loukoléla, a souligné que les effets bénéfiques du FBP sont multiples. « Depuis la mise en œuvre du

PDSS II, je constate la présence au poste de tous les agents, le taux de fréquentation est passé de 300 à 700 patients par mois pour le CSI de Loukoléla. »

De son côté, l'Abbé Joseph Ndinga a précisé que l'action des autorités ecclésiastiques du diocèse d'Owando dans le département permet de contribuer à l'amélioration du taux de fréquentation des centres de santé. « Nous observons des changements dans les centres de santé d'Owando, notamment sur le volet de la propreté ; la qualité d'accueil ; la disponibilité des médicaments dans les pharmacies et l'amélioration

des qualités des soins administrés à la population grâce au programme ».

La présidente du Conseil départemental de la Cuvette sortante, Chantal Ehoboutou, a reconnu que le PDSS II a pu introduire la gouvernance de la santé dans cette entité administrative à travers le Comité départemental de coordination et de suivi. « Nous sommes également informés sur le montant correspondant à chaque résultat atteint. Cette transparence nous permet de prendre des décisions idoines », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres



Calendriers Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE PERTE

Mr Ali Assad Khalil de nationalité Libanaise déclare avoir perdu ce sac contenant un passeport Libanais n°RL3035290 et un passeport Burkinabé n°A2223705, une carte de commerçant Burkinabé n°2017112018525687, une carte d'identité Burkinabé n°B9218755. Il demande à toutes personnes l'ayant trouvé de bien vouloir le contacter aux numéros ci-après : 06 841 88 88 / 05 348 11 11. Une récompense y est prévue.



03 septembre 2013 - 03 septembre 2017, voici quatre ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, ancien député du MCDDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga.

La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, Serge Matouridi Kouba et Gisèle Nzoumba Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 3 septembre 2017 à 11h00 en la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Papa, nous ne t'oublions jamais.



REMERCIEMENTS

Les familles Oyeré, Tsouelet et Imbalo se trouvant dans l'impossibilité de répondre individuellement aux marques de sympathie et d'amitié qui leurs ont été témoignées lors du décès de leur chère épouse, fille et mère, la regrettée Mouetoua Nguenoni Alphonsine survenu le 08 août 2017 à Brazzaville, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.



LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

2

Gérez les serveurs virtuels en entreprise

1

Gestion Internet en entreprise

3

Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

6

Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

4

Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

100% pratique

5

Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com



KD Computer

PARUTION

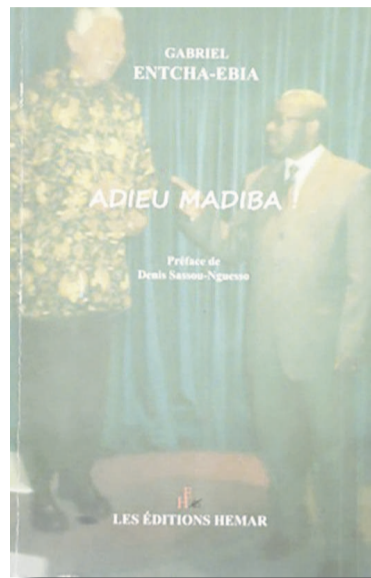
Gabriel Entcha-Ebia, publie «Adieu Madiba !»

Préfacé par Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, ce livre de 147 pages publié aux éditions Hemar se veut une biographie politique et intellectuelle de Nelson Mandela. Il a été présenté au public récemment à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.

Le livre de Gabriel Entcha-Ebia relate avec force détails les années d'avant la prison du leader sud-africain, ponctuées par des luttes contre l'apartheid, son séjour dans les bagnes, et sa libération et son élection à la tête de la République arc-en-ciel. Il s'agit d'un travail d'intellectuel qui a pour visée de témoigner de l'actualité de Nelson Mandela.

«Adieu Madiba !» comprend quatre chapitres ; L'homme : de la naissance à l'entrée en politique ; le combat contre l'apartheid ; l'apartheid est enfin aboli. Comment Madiba exerce-t-il le pouvoir ? Madiba au soir de sa longue vie, que laisse-t-il en héritage à la postérité ?

Préfaçant cet ouvrage, Denis Sassou N'Guesso, a fait recours aux écrits d'Emery Patrice Lumumba dans sa dernière lettre à son épouse Pauline, lorsqu'il écrit. « *L'histoire du Congo en particulier et de l'Afrique en général n'était pas celle que l'on enseignait dans les capitales occidentales ou aux Etats-Unis d'Amérique mais plutôt aux jeunes Congolais, aux jeunes Africains qui n'ont pas connu le travail forcé, les sévices lors de la construction*



du chemin de fer, les humiliations diverses ... infligées à nos populations. »

L'ouvrage de ce jeune compatriote, écrit Denis Sassou N'Guesso, restitue ces combats des anciens et tend à montrer à la jeune génération les leaders qui ont sacrifié leur vie pour la libération du continent africain. Il est important de noter que le début de ce XXème siècle a été marqué sur le continent africain par un événement certes triste, la mort de Nelson Mandela, mais aussi par la reconnaissance par le monde entier de la

grandeur de l'homme qui, avec ses compagnons, a lutté et mis fin à l'odieux système de l'apartheid tout en maintenant la

MNC-Lumumba et pourquoi pas de l'UPC de Um Nyobe... pour connaître les raisons de leur révolte, les contours de

ne peut gagner tout sans faire de concession. Ici, dans ce texte qui est à la fois un récit et une source d'inspiration, l'auteur met à la disposition de ceux qui n'ont pas suivi les événements marquants de l'Afrique du Sud, des informations utiles leur permettant de se mettre à jour et de mieux goûter aux bienfaits dont bénéficie l'Afrique d'aujourd'hui grâce à la liberté reconquise au Sud du continent », ajoute le préfacier.



Gabriel Entcha-Ebia lors de la présentation de son ouvrage (Adiac)

paix entre les différentes communautés composant le pays arc-en-ciel. « *Sur les traces de Mandela, nous engageons la jeune génération à plus d'efforts dans la justice, à plus de travail soutenu dans l'amour et la solidarité car ce n'est que de ces vertus que l'Afrique pourra s'élever au rang de nations modernes* », poursuit Denis Sassou N'Guesso.

Le lecteur aura le loisir de remonter loin dans le temps, de mieux connaître les acteurs de l'odyssée non seulement de l'ANC mais aussi de la Swapo, du Mpla, de Frelimo, du

leurs itinéraires, de mesurer la valeur des sentiments qui les animaient et la hauteur qu'ils ont prise pour faire triompher la cause sans compromettre l'avenir du pays.

« *La jeune génération qui aspire à une Afrique libre et prospère puisera, à travers ce récit simple et accessible à tous, les ressorts de la détermination à bien faire sur le chemin d'e l'avènement d'une société où tout le monde pourra se tenir debout, en paix, avec tous, un monde où la justice pourra accompagner la prospérité et où on*

Qui est Gabriel Entcha-Ebia ?

Né le 24 août 1956 à Souanké en République du Congo, Gabriel Entcha-Ebia est un magistrat hors classe, diplômé de l'école nationale de la magistrature de Paris-section internationale. Il a été procureur général près la Cour suprême de son pays avant d'entrer au gouvernement en août 2002 en qualité de ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat. Il a également été Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, puis ministre des postes et télécommunications, chargé des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il est aujourd'hui ambassadeur de la République du Congo en République Centrafricaine (RCA).

Bruno Okokana

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018/ZONE AFRIQUE

3^e et 4^e journées décisives pour les Pharaons et les Super Eagles

Du 31 août au 5 septembre, les différents stades africains vibreront au rythme des 3^e et 4^e journées des éliminatoires Coupe du monde Russie 2018 décisives pour l'Egypte et le Nigeria.

Les deux sélections logées respectivement dans les groupes E et B ont bien entamé ces éliminatoires, remportant chacune des victoires en autant de matches pour ainsi totaliser avec six points à leur compteur. Elles pourraient déjà rêver d'une qualification dès le 5 septembre, s'ils remportent leur double confrontation respectivement contre l'Ouganda et le Cameroun. Avec douze points couplés d'une contre-performance du Ghana dans l'une des deux confrontations contre le Congo, l'Egypte validera sa qualification en Russie à deux journées de la fin des éliminatoires. Mais la victoire des Blacks stars lors de leur double confrontation contre les Diables rouges retardera à coup sûr la qualification des Egyptiens sans pourtant les mettre en difficulté. Il suffira aux Pharaons de gagner un petit point lors de la réception des Diables rouges sur leurs installations dans le

cadre de la 5^e journée pour représenter le continent en Russie.

Absents des deux dernières phases finales de la Coupe d'Afrique des nations, les super Eagles ont une chance à saisir dans ces éliminatoires. Six points devant le Cameroun au terme des rencontres des 3^e et 4^e journées leur ouvriront grandement les portes pour une sixième qualification pour le mondial après 1994, 1998, 2002, 2010 et 2014.

Le programme des matches

3^e journée

Jeudi 31 août :

Guinée – Libye, à Conakry (groupe A)

Ouganda – Egypte, à Kampala (groupe E)

Vendredi 1er septembre 2017

Tunisie – RD Congo, à Radès (groupe A)

Nigeria – Cameroun, à Uyo (groupe B)

Maroc – Mali, à Rabat (groupe C)

Cap-Vert – Afrique du Sud, à Praia (groupe D)

Ghana – Congo, à Accra (groupe E)

Samedi 2 septembre 2017 –

Zambie – Algérie, à Lusaka (groupe B)

Gabon – Côte d'Ivoire, à Libreville (groupe C)

Sénégal – Burkina Faso, à Dakar (groupe D)

4^e journée

Lundi 4 septembre 2017

Libye – Guinée, à Monastir (groupe A)

Cameroun – Nigeria, à Yaoundé (groupe B)

Mardi 5 septembre 2017

RD Congo – Tunisie, à Kinshasa (groupe A)

Algérie – Zambie, à Blida (groupe B)

Mali – Maroc, à Bamako (groupe C)

Côte d'Ivoire – Gabon, à Bouaké (groupe C)

Afrique du Sud – Cap-Vert, à Durban (groupe D)

Burkina Faso – Sénégal, à Ouagadougou (groupe D)

Egypte – Ouganda, à Alexandrie (groupe E)

Congo – Ghana, à Kintélé (groupe E)

Classement après la deuxième journée

Groupe A :

1. RD Congo (6 points +5)

2. Tunisie (6 points +3)

3. Guinée (0 point -2)

4. Libye (0 point -5)

Groupe B :

1. Nigeria (6 points + 3)

2. Cameroun (2 points)

3. Zambie (1 point -1)

4. Algérie (1 point -2)

Groupe C

1. Côte d'Ivoire (4 points + 2)

2. Gabon (2 points)

3. Maroc (2 points)

4. Mali (1 point -2)

Groupe D

1. Burkina Faso (4 points +2)

2. Afrique du Sud (4 points +1)

3. Sénégal (3 points +1)

4. Cap-Vert (0 point -4)

Groupe E

1. Egypte (6 points +3)

2. Ouganda (4 points +1)

3. Ghana (1 point -2)

4. Congo (0 point -2)

James Golden Eloué

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

4, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA - Centre Ville - Brazzaville/ Tél. 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire / Tél. 04 453 53 53 - 05 605 60 56

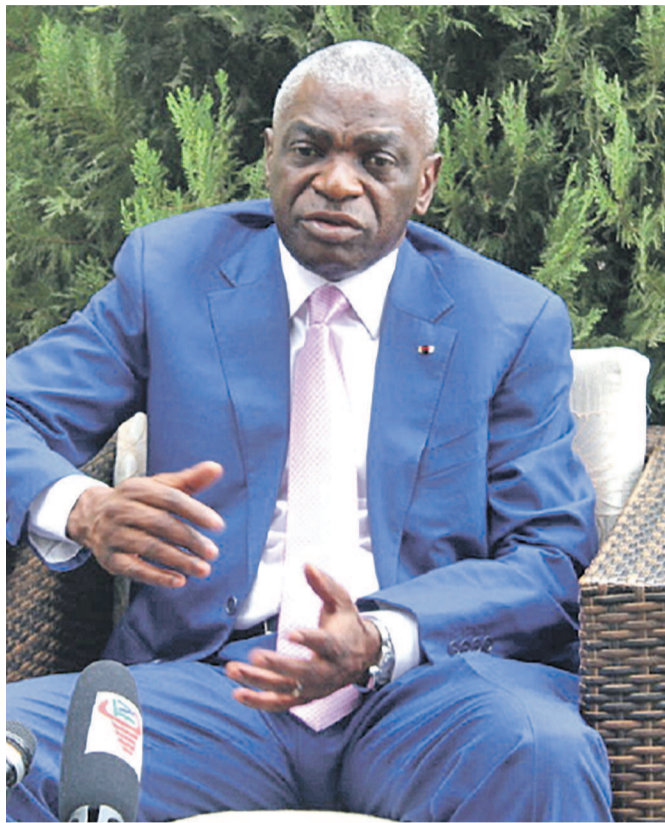
* Image non contractuelle

MAIRIE DE LA VILLE OCÉANE

Les adieux de Roland Bouiti Viaudo

Après quinze années passées à la tête de la commune de Pointe-Noire et du Conseil départemental et municipal, Roland Bouiti Viaudo vient de passer le témoin à Jean-François Kando récemment élu maire de la ville et président du conseil départemental et municipal. Dans les adieux, il dresse le bilan de ses quinze ans marqués par des réalisations diverses en dépit du contexte économique difficile actuel qui a eu un impact négatif sur certains travaux et chantiers.

C'est un sentiment du devoir accompli qui anime Roland Bouiti Viaudo en quittant la mairie de Pointe-Noire pour servir la République à d'autres fonctions. Il a été élu récemment par ses pairs députés comme deuxième vice-président du bureau de l'Assemblée nationale. « Au moment où nous quittons cette ville, nous sommes heureux de constater que beaucoup de choses ont été faites et qu'il y a eu des avancées entre 2003 et 2017 avec quelques repères significatifs. Quand nous prenions la ville de Pointe-Noire en 2003, le budget de la commune



Roland Bouiti-Viaudo Crédit photo «Adiac»

était de 3,2 milliards de F CFA avec un budget d'investissement de 800 millions de F CFA. Nous nous sommes ensuite attelés à mobiliser les ressources. Et au bout de la fin de 2003, nous sommes passés pratiquement à 4,5 milliards F CFA de budget de budget d'investissement. Ce qui nous a permis d'engager très tôt un certain nombre de travaux. Au moment où nous quittons la ville, le budget de la commune est de 25 milliards de F CFA», a-t-il déclaré. En effet, le maire sortant se réjouit qu'une bonne partie des chantiers et travaux soient réalisés par les services

techniques municipaux de la mairie. « À la municipalité, on a un matériel de travaux publics et de génie civil important. Ce matériel nous a donc permis de mettre l'accent sur le désenclavement des quartiers. Aujourd'hui, on peut circuler de Mbotà à Mpaka sans problème, sans oublier la rampe de Mongo Kamba qui, à l'époque, était un véritable casse-tête. Nous n'oublions pas le budget que nous avons affecté dans l'accompagnement de certains jeunes à travers les micro-projets », a-t-il dit.

Ainsi, au nombre des projets non encore exécutés que le maire sortant aurait bien voulu qu'ils voient le jour, il y a entre autres la voie Mbotà-Mpaka-Ngoyo-Côte matève, la route de la Corniche ou route du bord de mer qui va de la Côte sauvage en passant par Ngoyo et Djeno et sa deuxième partie qui va de Nanga jusqu'à Vindoulou, la création du centre agropastoral pour la formation des jeunes en maraîchage, élevage, les marchés de Mongo Kamba et Ngoyo, l'aménagement du Cercle africain.

Hervé Brice Mampouya

SALON DE L'IMMOBILIER

Maisons sans frontières Congo transforme Kounda

La 3e édition du Salon de l'immobilier de Pointe-Noire s'est ouverte, le 29 août, avec à l'affiche de nombreux projets aux allures parfois futuristes dans la capitale économique ou ses périphéries. Parmi ces projets, celui de la cité Kounda sort du lot par son originalité et son importance.

Spécialisée dans la promotion immobilière, la société « MSF » se dit prête à accompagner le gouvernement dans la construction des logements modernes dans les zones économiques spéciales. À cause de sa proximité avec Pointe-Noire, Kounda est pour la « MSF » une bonne extension urbaine maintenant et à l'horizon 2020. Cet espace a été choisi pour l'implantation du lotissement « Les Résidences Caraïbes » car ce projet intègre bien le plan directeur de la ville de Pointe-Noire. C'est grâce à certains de ses éléments de référence, à savoir la proximité avec le centre-ville de Pointe-Noire, la nappe phréatique d'une grande pureté, le nouveau réseau énergétique et la plage exceptionnelle, que cet espace a été retenu. La nouvelle cité de Kounda sera entièrement viabilisée selon un aménagement urbain en harmonie avec son environnement conformément aux normes internationales.

Ce programme immobilier de 3000 villas de divers standings sur un domaine d'environ 600 hectares, a indiqué Roger Roc, directeur général de la société rencontré au lieu de la cérémonie, fait suite à «un agencement du programme de société du président de la République ainsi qu'aux dispositions ju-



La responsable d'un stand parlant de la nouvelle cité de Kounda aux visiteurs

ridiques et économiques prises récemment par l'État congolais, particulièrement les lois sur les régimes domaniaux et fonciers et la construction garantissant le droit de propriété ainsi que l'investissement privé sur l'ensemble du territoire national. L'État congolais, à travers son adhésion au Nepad et à l'Ohada, fonde un climat favorable pour les affaires, ce qui permet au Congo d'obtenir une notoriété nationale et internationale de plus en plus large face aux exigences de la mondialisation », a-t-il conclu.

Ainsi, la construction et l'aménagement cadrent avec la mise en valeur de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Car, pour des pareilles initiatives, le privé est appelé à appuyer l'État tout en mettant en valeur ces espaces économiques en créant des activités commerciales et entrepreneuriales d'intérêt public. L'impact de l'habitat en milieu urbain contribue pleinement au développement durable du Congo par la création de nou-

veaux espaces constructibles et de promotion immobilière. Les équipes de la société « MSF » bénéficient de l'expérience déjà acquise dans le secteur de la promotion immobilière avec comme base de qualité le dynamisme, la rigueur, la maîtrise technique, la bonne gestion et le respect de l'aménagement urbain. En plus de l'immobilier, cette société intervient aussi dans l'assainissement, la protection de l'environnement et des travaux de génie civil dont la construction de la route qui mène à Kounda sans passer par certains labyrinthes de Pointe-Noire. Notons que la société « MSF » adapte l'architecture urbaine moderne à la culture africaine qui doit rimer avec l'organisation verte ou écologique dans son ensemble. Cette troisième édition initiée par l'association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo est appuyée par le ministère chargé des questions foncières et du domaine public.

Faustin Akono

GESTION DE DÉCHETS

Jean François Kando promet la mise en place d'une décharge contrôlée

Le nouveau maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, a pris à bras le corps la question de la gestion des ordures de la ville. Il entend doter la ville océane d'une décharge contrôlée afin de se débarrasser des ordures qui jonchent les différents quartiers.

Aujourd'hui, la question de la gestion des déchets est devenue de plus en plus complexe autant pour les pays développés que pour les pays sous-développés. À Pointe-Noire par exemple, la gestion des ordures ménagères demeure un casse-tête non seulement pour la population mais également pour la municipalité. Manque de véhicules de collecte, des ordures déversées çà et là, des décharges à ciel ouvert non contrôlées où se risquent parfois quelques individus à la recherche d'un objet recyclable. C'est le tableau que présente la ville de Pointe-Noire. Interrogés sur cette question, de nombreux Ponténégrins se disent inquiets sur le nombre grandissant de ces déchets qui jonchent le sol et qui peuvent non seulement avoir de grandes conséquences sur le plan sanitaire mais également environnemental.

En réponse à la préoccupation des citoyens, le nouveau maire a promis de doter la ville océane d'une décharge contrôlée et d'

une station de traitement et d'épuration. Jean François Kando a donc pris à bras le corps la question de la gestion des ordures car il entend renforcer la dotation des arrondissements en bacs à ordures, créer des brigades de salubrité publique dans



Une décharge sauvage crédit photo «Adiac»

chaque quartier, mettre en place une politique d'addiction de petit matériel de voirie qui seront gérés par les administrateurs maires en étroite collaboration avec les autorités de proximité en vue de l'assainissement des quartiers.

Ainsi, le nouveau maire a reconnu qu'avant l'arrivée de la société Averda, la ville de Pointe-Noire avait du mal à se débarrasser de ses ordures qui jonchaient les différents quartiers. Il a demandé que cette politique soit accompagnée par d'autres initiatives municipales complémentaires pour que tous les quartiers soient débarrassés des ordures. Une décharge contrôlée sera construite selon les normes requises pour la protection de l'environnement.

Hugues Prosper Mabonzo

COMMERCE

Faire baisser les prix des denrées alimentaires, un défi pour Claude Alphonse Nsilou

Porté à la tête du ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation, Claude Alphonse Nsilou, qui a pris officiellement ses fonctions le 30 août, se fixe quelques objectifs principaux. Il entend travailler avec détermination en vue d'occasionner la baisse des prix des denrées alimentaires afin d'améliorer le panier de la ménagère.

Architecte de carrière et opérateur économique, le nouveau ministre du commerce dit avoir la maîtrise de ce secteur. Un atout qui lui permettra de mener à bien son programme d'actions. L'une de ses priorités consistera à travailler

« Je connais bien ce secteur, je puis vous rassurer qu'autant que je serai sévère face à la fraude, autant je ferai aussi à ce que ceux qui travaillent dans la légalité, soient encouragés, afin que les Congolais consomment les produits sains »



Claude Alphonse Nsilou et Euloge Landry Kolélas signant le parafeur (photo adiac)

avec objectif, de manière à obtenir, dans les meilleurs délais, la baisse des prix des denrées alimentaires,

toujours en hausse sur le marché national. Le but poursuivi étant de chercher à améliorer tant soit

peu, le panier de la ménagère afin de permettre aux Congolais de s'approvisionner à moindre coût. «

La tâche qui m'a été confiée est exaltante et délicate. Le secteur du commerce étant transversal, nous travaillerons avec ardeur, de façon à assainir le climat des

alimentaires au profit des Congolais », a souligné le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou.

Pour atteindre cet objectif, le nouveau ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation compte aussi travailler avec les producteurs agricoles, afin non seulement d'inonder le marché local en produits et denrées alimentaires, mais aussi de chercher à les exporter.

L'une des batailles du ministre consistera également à mener une guerre acharnée contre toutes importations frauduleuses des produits alimentaires. « Je connais bien ce secteur, je puis vous rassurer qu'autant que je serai sévère face à la fraude, autant je ferai aussi à ce que ceux qui travaillent dans la légalité, soient encouragés, afin que les Congolais consomment les produits sains », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les cadres s'imprègnent de la nouvelle vision du département

Après avoir pris ses fonctions, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a annoncé le 29 août à Brazzaville, la nouvelle vision du département aux cadres et agents sous tutelle conformément aux orientations du chef de l'Etat.

« Chacun doit créer les conditions d'une bonne collaboration en portant à la connaissance du ministre tous les dossiers traités, en cours de traitement ou en instance, pour l'information de l'autorité. La rétorsion de l'information ne devrait pas avoir cours dans ce département », a-t-il déclaré. Le ministre de la Recherche scientifique a demandé aux responsables des structures sous tutelle d'œuvrer pour une plus grande visibilité et lisibilité du département.

« Il faut donc travailler à créer les conditions d'un essor du secteur de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique », a-t-il

lancé. La recherche et l'innovation étant considérées comme des pivots essentiels du développement, ce département devrait recevoir des ressources susceptibles de favoriser les travaux des chercheurs.

« Nous devons discuter avec eux, élaborer une stratégie marketing de recherche de financement et mener une coopération efficace. Ceci aidera à booster la recherche et l'innovation dans notre pays », a dit le ministre Coussoud Mavoungou.

En vue de mieux s'imprégner des opportunités, des projets, des dossiers et des difficultés du département, le ministre de la Recherche scientifique entend échanger avec les responsables de chaque structure, ainsi qu'avec d'autres collaborateurs. Lors du dernier conseil des ministres, le chef de l'Etat a appelé les membres du gouvernement à faire montre d'efficacité dans l'action en vue d'aider le pays à sortir de la crise actuelle.

Christian Brice Elion

ENTREPRENEURIAT

La gamme des produits Bayo s'écoule difficilement

L'eau minérale et le jus de fruit produits par la société Bayo, peinent à se faire une place sur le marché national. Les supermarchés, et hôtels de la place préfèrent proposer à leurs clients des marques ayant déjà une certaine notoriété. Contrairement à ces deux produits, le yaourt Bayo produit par la société éponyme est très prisé par les consommateurs.

Le responsable commercial et marketing de ladite société à capital 100% congolais, Makosso Pierre, a fait savoir cette difficulté, lors des échanges avec une délégation du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), conduite le 30 août, par le directeur du Fonds d'appui à coûts partagés, unité opérationnelle dudit projet.

« J'ai multiplié, sans suite favorable, des tours dans un grand supermarché de la place pour leur proposer de vendre notre eau minérale. Le responsable de cet espace n'a voulu rien savoir et, a qualifié notre eau de trop », a regretté Makosso Pierre. Et au coordonnateur des services Bayo, Gilbert Bayeni-Lupey d'ajouter, « je m'étais également rendu personnellement dans un hôtel de la place dans le cadre de la promotion de notre nouveau produit. Malheureusement, on ne m'a pas permis de rencontrer le directeur de la boîte. »

Pour rapprocher leurs produits plus près des consommateurs, quelques stratégies sont en train d'être mises en place, a indiqué le responsable marketing. Il s'agit pour la société de rendre disponibles ces produits, en particulier de l'eau (lancée, il y a une année) sur tout le territoire natio-

nal. « Avec le temps, tous ceux qui hésitent de vendre nos produits changeront d'avis. Nous n'allons pas nous décourager car, si nous sommes déjà à 45% de la part du marché, nous pouvons faire mieux », a-t-il relevé.

Notons que pour élargir sa gamme de produits, le personnel de Bayo en charge de la production de l'eau minérale, du jus de



La délégation du PADE dans l'unité de production de l'eau minérale 5Adiac

fruit et du yaourt, a bénéficié au préalable des sessions de renforcement des capacités. Le coût de la formation s'élève à 42 millions de FCFA, dont 80% apportés par le FACP.

« Nos objectifs ont été atteints, puisque nous avons pu constater que ces formations ont permis à Bayo de mettre sur le marché de l'eau minérale. La société est désormais en mesure de fabriquer son jus de fruit sans importer les concentrés. Nous avons créé des emplois indirectement à travers la production de fruits locaux », s'est réjoui le directeur du FACP. Cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 50% respectivement, le PADE va se clôturer au mois de décembre prochain.

Lopelle Mboussa Gassia

PARLEMENT

Les grands électeurs appelés à voter les nouveaux sénateurs

Les conseillers départementaux et communaux sont appelés aux urnes ce jeudi 31 août pour désigner les nouveaux sénateurs. Onze des douze départements que compte le Congo connaîtront, à l'issue de ces votes des grands électeurs, leurs représentants à la chambre haute du Parlement, à raison de six sénateurs par département.

Le département du Pool où les récents scrutins législatifs et local n'ont pas eu lieu pour raison d'insécurité dans plusieurs districts devait se contenter de ses anciens représentants au Sénat. Leur mandat venait d'être prorogé par la cour constitutionnelle.

De source non-officielle, la ville de Brazzaville compterait onze candidats déclarés à ces sénatoriales. Il s'agirait de Pierre Ngolo,

Jeanne Leekomba Loumeto, Gabriel Ondongo et Théophile Adoua tous du PCT, Roger Mompelet du Club 2002, Ludovic Miyouna du Pulp, Rock Ondiel-Onna du PRL, Noël Loutounou de l'UDH-Youki, ainsi que Serge Ngouakamabé, Marcel Dimi, et Joseph Mampouya (indépendants).

L'élection des sénateurs mettra fin au processus électoral enclenché le 25 octobre 2015, date de la tenue du référendum constitutionnel qui a ouvert la voie à une nouvelle République au Congo. Depuis, le pays a connu, tour à tour, une élection présidentielle remportée par le président Denis Sassou N'Guesso, ainsi que des élections législatives dont le premier tour a été couplé aux locales le 16 juillet dernier et le deuxième tour a eu lieu le 30 du même mois.

La Rédaction